



ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

www.adna06.fr

[@adna06c](https://twitter.com/adna06c)

www.facebook.com/adna06

LETTRE D'INFORMATION (Octobre à décembre 2022)

Chers amis adhérents,

« Vive le vent, vive le vent, vive le vent d'hiver... » Oui, vue la saison, nous pourrions chanter cette comptine qui nous rappelle que, de par chez nous, s'il y a du vent et des intempéries, il n'y aura pas de jets et de petite aviation pour nous gâcher la journée... Comme quoi, les affaires et les contrats signés, hein, c'est bien uniquement durant les weekends de beau temps !

Mais malheureusement (pour nos oreilles) ou heureusement (pour notre climat), l'hiver est, chez nous, toujours émaillé de belles journées dont le soleil nous réchauffe le corps et le moral, hélas en général vite déchiré par l'avion trublion, le jet sournois ou l'hélicoptère indécent qui vient nous gâcher le plaisir...

Mais bon ! L'année 2022 a été riche en rebondissements sur la pollution des jets et de l'aviation en général, des articles promotionnels du lobby aéronautique vites démentis, mais aussi des réactions à ceci, comme les interviews de chaînes officielles des personnes sacrifiées... Ce qui montre que l'opinion publique et les médias en général, de plus en plus sensible à tout ça, supportent mal l'inégalité de traitement des populations face à ces nuisances injustement imposées à certains, toujours les mêmes.

Année riche, aussi en promesses éternellement positives suite à la dernière CCE où s'est vu suspendre la mise en place d'une trajectoire alternative, au grand dam des 50 000 habitants concernés.

D'ailleurs qu'en est-il ? Après moult reports, la fameuse étude « complémentaire » concernant la trajectoire NO et la baisse tant attendue des nuisances devrait sortir courant janvier... sans doute à l'occasion de la CCE 2022, (qui aura donc lieu en 2023), quand une date de son report aura été fixée.

En attendant, et en espérant que vous avez tous passé de très joyeuses fêtes de Noël, tout le bureau de l'ADNA se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2023, une excellente santé et... du calme enfin retrouvé !

Retour sur l'AG 2022

Initialement prévue avant les vacances d'été, de manière conjointe à une réunion publique pour annoncer les résultats de l'étude complémentaire (sur l'amélioration de la trajectoire alternative et les réductions de bruit, demandée et commandée par la CAPG et notre députée), elle a été reportée à la rentrée de septembre, puis, sans dates précise de restitution ni de date de CCE, s'est déroulée finalement le 8 décembre, alors que la CCE2022 était annoncée le 9...

Cette dernière étant dans la foulée annulée, sans date de report, par la sous-préfecture.



ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

www.adna06.fr

[@adna06c](https://twitter.com/adna06c)

www.facebook.com/adna06

Donc, pas de réunion publique car pas d'informations importantes (pourtant si attendues) des autorités. Espérons qu'après la CCE à venir et une restitution de l'étude complémentaire, cette réunion publique pourra enfin avoir lieu, sans doute au printemps...

L'AG a été l'occasion de retracer nos avancées en matière de fiabilisation de données concernant les indicateurs de bruit, et en matière de suivi de trajectoire, ce qui maintenant permet de « tracer » tout avion survolant le bassin de vie.

Cela permet, entre autres, de vérifier la bonne application du nouvel arrêté restrictif sur les tours de piste... qui est loin d'être respecté ! Cela nous permettra également de surveiller l'évolution du nombre des atterrissages par la mer, tant promis par certains, et de comptabiliser directement les vols Nice-Cannes et inversement, autres aberrations écologiques...

Autre point important : un premier bilan a été fait sur la présence de pollution estimée, en termes de dépôts, sous la trajectoire VPT17. Malgré les moyens limités, elle paraît ainsi incontestablement liée au nombre de survols.

Enfin, l'évolution de la composition du bureau et du conseil d'administration a été exposée et votée.

Comme d'habitude, vous pourrez trouver la présentation et le compte-rendu de cette AG sur notre site.

Stations de mesure de pollution :

Comme annoncé au travers de notre bulletin mensuel, nous devons travailler, en 2023, à fiabiliser et quantifier plus concrètement non seulement nos mesures de bruit et de suivi de trajectoires, mais aussi celles qui concernent la pollution, avec l'acquisition complémentaire de matériels et de détecteurs, car pour le premier installé et après 10 mois d'utilisation, la partie sensible du capteur de pollution semble présenter une fatigue importante, avec un taux de fausses mesures qui devient exponentiel : 27% pour décembre, rendant l'exploitation impossible.

En effet, les données retraitées de 2022 montrent une corrélation certaine entre dépôts et survols, sans pour autant les quantifier et les extraire de manière certaine de la « pollution de fond ». Une part importante du travail à venir sur ce sujet va être de les conforter et les fiabiliser.

Le Président
Raymond Grinneiser



Autocollant de l'ADNA :
Envoi sur simple demande faite au siège de l'association.